

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>12<sup>ème</sup></b>
Nom de site	Quai de la Râpée	Numéro	7510061396
Adresse du site	<b>1b, voie Mazas</b>	Hauteur	R+1 (4m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Ville de Paris</b>	Destination	Bureaux
Type d'installation	<b>Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	2 antennes sur 1 azimut		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>18/07/2024</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>22/07/2024</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>18/09/2024</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout d'une antenne pour la fréquence 3500MHz (5G) et ajout d'une antenne 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers l'azimut 250°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>3G/4G/5G (2100): 250° &lt; 5V/m</b> <b>5G (3500) : 250° &lt; 3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 6.53m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 8,125m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer une antenne à faisceaux fixes pour le 3G/4G/5G NR 2100 et une à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse.

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

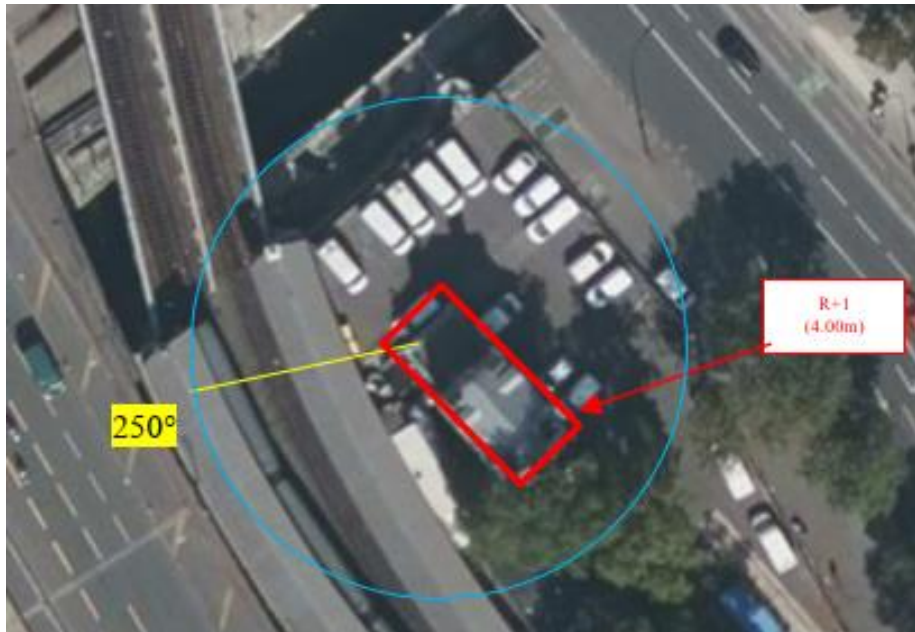
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Babilou	10 quai Henri IV , 75012 Paris	6 m	NON	119m	0,91
Centre Médical de la Rapée	100 Quai de la Rapée, 75012 Paris	6 m	NON	94m	0.07

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe**

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

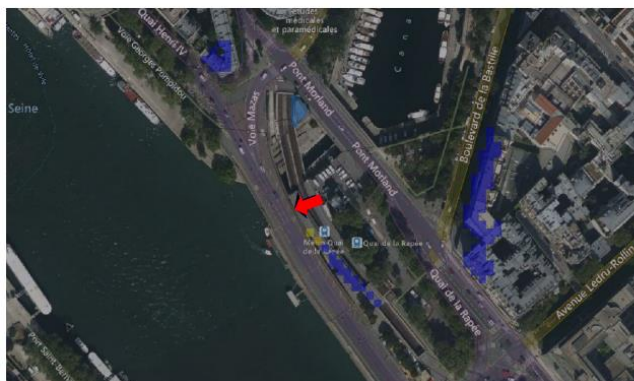
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 250°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>7.5 m</i>

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

i. *Azimut 250°: antennes fixes*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .



**Légende**

- >6V/m
- Entre 5 et 6 V/m :
- Entre 4 et 5 V/m :
- Entre 3 et 4 V/m :
- Entre 2 et 3 V/m :
- Entre 1 et 2 V/m :
- Entre 0 et 1 V/m :

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables**

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

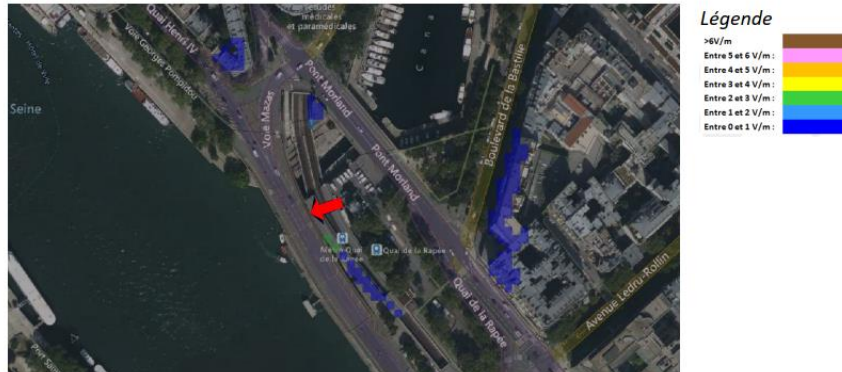
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	7.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

ii. Azimut 250°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .



**Vue des Antennes Avant/Après**

Avant travaux



Après travaux



**Vue des Azimuts**

Azimut 250° :

